



Revalorisation pension alimentaire

Par **ally**, le **14/04/2008** à **09:35**

Bonjour,
Mon mari est divorcé depuis mars 98. Il verse une pension alimentaire pour 2 enfants (et même avant le divorce mais on en tiendra pas compte!). Cette pension n'a jamais été revalorisée, or nous savons que l'aînée âgée de 24 ans travaille depuis plus d'un an (nous avons continuer de payer malgré tout...). N'ayant aucun contact avec son ex-épouse, malgré de nombreux appels auxquels elle ne répond jamais, mon mari a décidé de diviser la pension alimentaire par deux ce mois-ci.
La réaction de l'ex épouse a été bien entendu de nous menacer en demandant une réévaluation de la PA. Quels sont nos droits ? J'ai vu sur le net que les calculs d'arrérages étaient basés sur les 5 dernières années uniquement. Est-ce vrai ?
Et enfin, je pense que nous sommes en droit de déduire de cette somme l'année où nous avons versé la pension alors qu'un des enfants travaille...
Pouvez-vous nous éclairer svp ?
Merci d'avance.